

Académie de Nice
Stage du lundi 25 mars, Enseignement de Sciences Sociales et Politiques

Intervention de Victoire Patouillard

Rappel sur la lecture du programme : partir de la colonne 1, la colonne 3 borne ce qui est exigible, puis on passe à la colonne 2 qui correspond aux notions mobilisées.

PARTIE 1 : Le système politique démocratique

Chapitre 1.1 : Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ?

Question large : Mettre en évidence les différentes formes de séparation (souple ou rigide). Chapitre typologique, reprendre cette typologie, proche du droit constitutionnel (inspiration : Maurice Duverger). Voir Duhamel Olivier pour une approche claire dans cet esprit.

Difficultés : ce chapitre est le mode d'entrée dans la discipline. Approche par les règles : mais montrer aussi comment les acteurs politiques vont pouvoir jouer avec ces règles ! Difficile d'entrer par ce mode institutionnel, nécessite d'éclairer les notions du chapitre en faisant référence au débat contemporain sur le sujet. Suppose une culture politique (prévoir des exposés sur la cinquième République car la culture de l'élève n'est pas suffisante).

Interventions des collègues : premier chapitre difficile, classe passive, difficile de tenir le temps ! Importance des schémas. Programme Technique. La question de responsabilité politique n'est pas abordée franchement dans le programme. Pourtant, comment mettre en pratique les modèles théoriques présentés en cours ? (En pratique, qu'est ce qu'être responsable politiquement ?)

Propositions pédagogiques recensées :

- Exposés sur les différents aspects du fonctionnement du modèle américain.
- Question présentée sur 10 minutes par les élèves en début de chapitre
- Envisager une collaboration avec l'enseignement supérieur
- Utiliser le film Lincoln ou les archives de l'INA, documents audio - visuels. Ne pas surestimer le pouvoir pédagogique des textes (donc faire appel à l'image).
- Gagner du temps avec le travail à la maison ? Difficultés pour faire exécuter le travail, nécessité d'évaluer le travail (note sur 5).

Remarque : on a besoin du terme constitution, mais pas exigible au bac.

Chapitre 1.2 : comment s'organise la compétition politique en démocratie ?

Question classique : présenter les modes de scrutins.

Volontairement limités par les indications complémentaires, idée Weberienne sur les partis, parité en politique (influence de la science politique américaine) = faire le bilan des lois en France et explication du bilan.

La fin des indications complémentaires (démocratie participative/délibératives) apparaît comme difficile à intégrer dans ce chapitre, ce qui invite plutôt à deux sous-parties (deuxième partie = les limites de l'implication des citoyens et ne pas limiter la participation au vote).

La démocratie délibérative peut être présentée comme un idéal de discussion, idéal qu'on devrait retrouver au parlement.

On trouve en Europe l'aspect délibératif (jury citoyen) ou participatif (gestion des budgets des villes comme à Berlin). L'élève doit pouvoir les distinguer, pas les opposer, montrer que ces formes se complètent.

Penser à élargir à l'Europe : montrer des expériences citoyennes en Europe, du participatif, et aussi de la forme délibérative .

La démocratie ne se limite pas à la démocratie représentative du chapitre 1. Elle peut se manifester d'autres manières. Ne pas forcément opposer les deux, voir la complémentarité.

Le programme n'invite pas à voir les limites de ces nouvelles formes de démocratie.

Le cœur de la question du chapitre reste la compétition politique : partir des partis politiques qui sont en compétition, mais la règle va influencer cette compétition : qu'est ce qui fait que la compétition est équitable ? Comment les partis sélectionnent ? Quelles règles (mode de scrutin) et effet en retour Dans une démocratie moderne, les partis sont au centre de la démocratie ! (Problème : la notion de parti politique n'est pas dans le programme !)

Intervention des collègues :

- Habernas = difficile à lire pour les élèves pour la démocratie délibérative.
- D'autres exemples que les jurys citoyens à trouver ?
- Le parlement ne doit-il pas être présenté comme une sorte d'échec/limite de la démocratie délibérative dans la France actuelle ?

Réponse : il faudrait développer l'idée que la démocratie délibérative ne se fait pas uniquement entre citoyens. Mettre en évidence la Vertu de l'argumentation (idée américaine) d'où l'idée que le parlement peut aussi entrer dans cette logique (Un parlement est aussi un lieu de débat !) + jury citoyen.

Pour une discussion éclairée des citoyens = nécessité que les experts présentent, puis les citoyens discutent.

Démocratie participative : toutes les manières par lesquelles les citoyens participent davantage. Mais les deux (participatif et délibératif) peuvent se superposer.

Délibérer est un moyen de participer.

Les professionnels de la politique ne sont pas les seuls à délibérer.

Propositions pédagogiques :

- le village de Carros comme exemple de démocratie participative= échec car alibi pour « entériner » les propositions du politique
- Le village en Andalousie
- Les nouvelles formes de démocratie = un moyen de mettre en oeuvre la décentralisation : exemples des ordure ménagère, du conseil municipal

- Une réponse à la crise des représentations : il a des limites à la démocratie représentatives, d'où émergences de dispositifs nouveaux. Démocratie de proximité ? S'interroger sur les échelons ?
- Voir sur les notions du chapitre Girard Charles (bonne vulgarisation). Ne pas se sentir obligé de citer Weber ou Schumpeter, car le programme précise quand il faut directement faire référence aux auteurs. Esprit : sortir de la logique des auteurs.
- Fonctionne bien : le « détour historique » par Tocqueville.

Remarque : nécessité de construire une culture commune sur la notion de démocratie participative/délibérative

Chapitre 1.3 : quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

La question : opposition entre les partis spécialisé dans la conquête du pouvoir et les autres organisations politiques.

Difficulté : distinguer société civile organisée et groupe d'intérêts (comme ensemble des organisations politiques qui n'ont pas l'objectif de conquérir mais d'influencer le pouvoir).

Attention ! Distinguer le mot au sens courant de « groupes d'intérêt » et la notion en sciences politique. Montrer que ce n'est pas que le lobby. (En effet syndicats et associations en font partis). Le terme en science politique de groupe d'intérêt n'est pas péjoratif (sens américain). Ne pas rentrer dans l'idée de lobbies mais de groupes d'intérêts = défense des intérêts, influencer le pouvoir.

Montrer aussi la forme institutionnalisée des groupes d'intérêts comme moyen de régulation de l'Europe. Prendre toute les formes de groupes d'intérêts, montrer les vertus des groupes d'intérêt si transparence (apporte une information aux parlementaires, participe au fonctionnement démocratique) ce qui s'oppose à notre culture. Conception européenne = conception positive des groupes d'intérêt car expertise (s'oppose à la représentation commune « anti démocratique »)

On peut montrer aussi la variété des relations avec le pouvoir : selon les cas, la forme est variée, en fonction aussi selon des formes de démocratie.

Interventions collègues :

- Vision angélique des groupes d'intérêts ? Car ils défendent aussi leurs intérêts ! Réponse : ce n'est pas l'objet du cours ! C'est le sens commun, ce n'est pas le sens donné par les sciences politiques. Il faudrait dissiper le MALENTENDU, angle politique vs sciences politiques.
- Faut-il enseigner les deux ? Faut-il distinguer les deux groupes d'intérêts? (sens politique vulgaire, et sens savant ? Voire mettre les aspects positif et négatifs des groupes de pression pour sortir de l'impasse ? (Certain prétendent défendre l'intérêt général !)
Réponse : voir le code européen pour présenter l'aspect réglementé des groupes d'intérêt, sortir de la représentation traditionnelle. Pour un politiste, même un groupe d'intérêt qui « prétend » défendre l'intérêt général reste un groupe d'intérêt.
- Penser à montrer les différents registres, selon les pays, selon les groupes (contestation ou opposition). Montrer la diversité pour éclairer un

comportement démocratique. Prendre des exemples concrets (planning familial, voir son évolution historique)

Proposition pédagogique : prendre un groupe et le présenter ; caractéristique générale, logo, limites, etc.

PARTIE 2 : LA PARTICIPATION POLITIQUE

Chapitre 2.1 : Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?

La question : distinction ou opposition culture politique/civique non éclairée par les indications complémentaires = suppression de cette distinction. On ne garde que culture politique (manière française !) Lien avec le programme de première (socialisation et transmission)

Attitudes politiques : système de valeurs à distinguer des comportements politiques (voter, manifester). Schéma de pensée contre manière d'agir.

Propositions pédagogiques :

- Sur France culture, les interventions d'*Anne Muxel* : Sur les docks : Champ libre (4/4) : *Le confessionnor avec Anne Muxel*
- « Le Confessionnor »
<http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4570617>
- Film : sur google, taper « famille + dispute + politique » et voir les travaux de *public senat* sur le sujet (première entrée)
- Sur le clivage gauche droite : voir les travaux de *Jeanine Mossuz Lavau* (enquête sur la valorisation de l'argent)
- Article de *André Compte Sponville* dans *dictionnaire philosophique* sur les valeurs droite/gauche
- Faire test *politest.fr* pour commencer le chapitre

Chapitre 2.2 : Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?

La question : opposer le conventionnel/rituel (vote, domestication du citoyen) ; ritualisation= individualisation du vote. Efface la dimension collective du vote.

Voir aussi les participations non conventionnelles, protestataires.

« répertoire » = métaphore musicale, certaines figures sont imposés (citoyen pas libre, formes toutes faites) mais interprétation possible selon les époques

Proposition pédagogique : entretien disponible sur internet de Charles Tilly
www.vacarme.org/article1261.html

Chapitre 2.3 : Comment expliquer le comportement électoral ?

La question : savoir-faire en terme de calcul ; taux de mobilisation électoral, taux de participation qui sous-estime la réelle participation des citoyens (par rapport aux inscrits)

Voir les travaux de Braconnier Céline à la cité des cosmonautes : une des causes de l'abstention est la mal-inscription ou le défaut d'inscription pour des gens faiblement politisés. Si on lève l'obstacle d'inscription = participation électorale qui augmente. Le « mal inscription » ne pose pas problème pour les gens instruits en politique (on accepte de se déplacer pour voter)

Remarque : On supprime l'indice d'Alford et de volatilité électorale = il y a différentes manières de le calculer !

PARTIE 3 : l'ordre politique européen

La question : allègement significatif par la suppression du chapitre 3.2

Permet de réviser le chapitre 1.

Ne pas limiter les exemples aux questions économiques (style monétaire) penser à l'environnement, aux droits du travail, etc.

Jouer sur les échelons : le principe de subsidiarité articulé à la gouvernance multiniveaux. Par exemple, à quel niveau règle-t-on le niveau de l'éducation ?

« gouvernance multiniveaux » = notion consacrée en sciences politiques

Propositions pédagogiques :

- Voir site de l'union européenne, quizz + diaporama.
- Toutel'europe.fr à destination des lycéens
- Travail de préparation via publique.fr fiches
- Travail de construction d'un schéma

REFLEXION SUR UNE AUTRE PROGRESSION POSSIBLE SUR L'ANNEE :

- L'entrée par la partie 2 semble mieux correspondre aux acquis de première mais la notion de parti n'est pas encore abordée ce qui est problématique.
- Commencer par : Expliquer le comportement électoral pour comprendre que l'importance de la faible participation/abstention = justification des techniques de mobilisations des partis (retour du porte à porte par exemple).
- Puis règle du jeu électoral
- Chapitre 1.1 à la fin ?

Le rapporteur du groupe, Philippe Mathy.